



La spécialité Langues, littératures et cultures étrangères - ANGLAIS

Le Principe :

Dorénavant au lycée, nous parlons de spécialités (ou plutôt, de combinaisons de spécialités). L'idée est de donner plus de libertés aux élèves afin de construire un parcours de formation cohérent par rapport à leur projet professionnel. Les choix faits dès la fin de Seconde sont donc très importants. Pour choisir ses trois spécialités de Première il est nécessaire pour le jeune lycéen d'avoir déjà réfléchi et mûri un projet professionnel et d'avoir anticipé les exigences des cursus envisagés pour les études supérieures. On ne choisit donc pas uniquement ses spécialités par rapport aux notes où à l'appétence pour la matière, mais également par rapport aux pré-requis des formations post-Bac correspondants aux métiers que l'on souhaite faire plus tard. En fin de première, les élèves devront abandonner une spécialité sur les trois choisies.

Le Calendrier : À quel moment se fait le choix des spécialités en Seconde?

Dès la fin du premier trimestre, les familles sont informées sur les différentes spécialités.

Dès le deuxième trimestre de l'année de Seconde, les familles devront :
formuler des « intentions d'orientation » sur la fiche dialogue ;
mentionner quatre spécialités parmi celles proposées dans l'établissement.

À l'issue du second trimestre, le conseil de classe ajoutera des recommandations sur la fiche dialogue.

Le choix définitif des trois spécialités sera fait par les familles au 3^e trimestre de l'année de Seconde.

Les objectifs

L'enseignement de la spécialité LLCE Anglais vise une exploration approfondie et une mise en perspective des aspects linguistiques, littéraires et culturels des pays anglophones, ainsi qu'un enrichissement pour mieux comprendre nos rapports aux autres et nos représentations du monde. Il a également pour objectif de préparer à l'enseignement supérieur et à la mobilité dans un espace européen et international élargi.

Les enseignements

Le principe de l'enseignement de spécialité LLCE Anglais est qu'il se déploie sur les deux années du cycle terminal : 4 heures en 1^{ère} et 6 heures en Terminale. Ces heures sont dédiées à la pratique des compétences langagières qu'elles soient travaillées individuellement (écouter, parler en continu, lire, écrire) ou en collaboration et médiation (interagir à l'oral, interagir à l'écrit ou animer une activité).

Le contenu

Le programme du cycle s'organise autour de cinq thématiques : *Imaginaires et Rencontres* (en 1^{ère}), *Arts et débats d'idées, Expression et construction de soi* ainsi que *Voyages, territoires, frontières* (en Terminale).

Chaque année, des œuvres littéraires et cinématographiques seront étudiées selon le programme limitatif défini.

Les modalités

Les séances se déroulent selon une structure de séquence thématique problématisée qui invite les élèves à construire leur point de vue et à questionner celui-ci à travers des échanges avec les autres élèves.

Chaque séquence se conclut par une tâche finale et un entraînement à la synthèse de documents afin de répondre aux épreuves du Baccalauréat. Celles-ci sont constituées de la synthèse d'un dossier documentaire ainsi que d'un exercice de traduction et d'une présentation orale d'un dossier personnel, précédant le Grand Oral.

Les débouchés

Classes préparatoires littéraires et commerciales.

Licences en LLCE (langues, littératures, civilisations étrangères), LEA (Langues Étrangères Appliquées), Sciences du Langage, information et communication, Lettres, Sciences Politiques.
Écoles de commerce.

Instituts d'études politiques.

BTS Communication, Édition, Tourisme, Management, Commerce ou Négociation et digitalisation de la relation client.

BUT information-Communication, Gestion des entreprises et des administrations ou Gestion logistique et transport.